

tations statutaires ne forment pas une partie appréciable des augmentations énormes que nous avons signalées dans tous les départements, sauf dans celui des Finances. Je dis que le fait que ce département ressort aussi vigoureusement est la censure la plus forte qui puisse être infligée aux autres départements du service public, car, eu égard à l'augmentation énorme qui s'est produite depuis lors dans les recettes et les dépenses du gouvernement, s'il y a un département dans lequel une légère augmentation des dépenses du service civil pourrait être justifiable, c'est ce département. Les dépenses de ce département sont restées presque les mêmes.

M. DALY : C'est le moindre département du service.

M. DAVIES (I.P.-E.) : C'est peut-être le moindre quant au nombre des employés, et je conseillerais à l'honorable ministre de mettre son département sur le même pied.

M. DALY : Il se fait peu de besogne dans le département des Finances, en comparaison de celle qui se fait dans le département de l'Intérieur.

M. DAVIES (I.P.-E.) : Eh bien ! si le ministre des Finances et son adjoint sont des faînéants, le ministre de l'Intérieur aura à régler la question avec eux. L'impression générale dans cette chambre est qu'il y a de l'ouvrage à faire dans le département des Finances, du moins pendant la préparation du tarif. Mais je faisais observer que, pendant qu'à ce département, l'un des principaux du service public, les dépenses sont restées presque au chiffre auquel elles s'élevaient en 1877, grâce à une judicieuse administration et à une sage économie, l'honorable ministre est à la tête d'un département dont les dépenses ont plus que triplé.

Il ne donne aucune excuse pour ces dépenses et se contente de dire qu'il fait tout son possible pour les diminuer, et qu'il a fait un effort dans ce sens, en réduisant le nombre des employés de 161 à 129 dans une seule section de son ministère. Jusque-là, c'est bien ; mais il n'a pas essayé de se rendre compte de la véritable signification des chiffres publiés dans les comptes publics, ni à mettre en pratique les conclusions auxquelles on est venu ses propres commissaires, conclusions qui ont été publiées et qui font partie des documents officiels. Le point saillant de la question, c'est la disproportion qui existe entre les dépenses de ce ministère et les ressources et la population du Canada.

M. DALY : Je n'aime pas à ennuyer la Chambre, mais comme les remarques de l'honorable député s'adressaient à moi, j'ajouterai quelques mots. Je vois avec peine que tout ce que je puis dire ne parvient pas à le convaincre, il ne veut pas être convaincu. Je lui dirai cependant qu'une seule section de mon ministère, qu'on appelle section du bois, dans laquelle l'ensemble des salaires ne dépasse pas, je crois, \$10,000 par année, fait aujourd'hui plus d'ouvrage que tout le ministère de l'Intérieur en 1878. Plus de lettres y sont reçues. Il s'y fait plus d'écriture et on y reçoit plus d'argent qu'à l'époque où l'honorable député de Bothwell était ministre de l'Intérieur. Les chiffres sont là et prouvent que le bureau des terres à bois et à pâturages du ministère de l'Intérieur, dont l'ensemble des salaires ne dépasse pas \$12,000, à tout

M. DAVIES (I.P.-E.)

événement, fait plus d'ouvrage et reçoit plus d'argent que tout le ministère du temps où l'honorable député était ministre de l'Intérieur.

M. DEVLIN : Le ministère de l'Intérieur coûte 100 pour 100 de plus.

M. DALY : Je crois que l'ouvrage y a augmenté dans une plus grande proportion encore et il faut d'autant plus d'employés pour expédier la besogne. En réponse aux honorables députés de Kent (M. Campbell) et de Wellington-nord, je dirai qu'ils auraient mieux fait de prendre des informations, avant d'accuser le ministère de l'Intérieur d'avoir engagé un M. Smith, de Chatham, comme agent d'immigration. En aucun temps, M. Smith, de Chatham, n'a été employé par le ministère de l'Intérieur. Il n'a pas été engagé comme agent d'immigration.

M. CAMPBELL : Oui, il l'a été.

M. DALY : Il peut avoir été employé par le ministère d'Agriculture, il y a deux ou trois ans. L'honorable député et son collègue de Wellington-nord ont cherché à mettre la Chambre sous l'impression que ce M. H. H. Smith, dont le nom apparaît dans le rapport de l'Auditeur général de l'an dernier, est un M. Smith, de Chatham. L'honorable député de Wellington-nord prétend qu'au lieu de faire, dans le Nebraska, le travail pour lequel il était payé, il se promenait en voiture aux environs de Chatham. Je désire bien faire comprendre à ces honorables députés que M. Smith de Chatham n'a jamais été à l'emploi du ministère de l'Intérieur, qu'il n'a jamais travaillé à l'immigration pour ce ministère, et qu'il n'a pas reçu un sou à même les deniers publics, depuis que je suis ministre.

M. CAMPBELL : Il a reçu \$1,825.

M. DALY : Il y a trois ans de cela. On ramène sur le tapis une question qui a été débattue devant le comité des comptes publics, il y a trois ans, à la fin d'avoir un prétexte d'attaquer l'administration actuelle du ministère de l'Intérieur. Je suis bien prêt à leur donner tous les renseignements qu'ils désireront, mais qu'ils se donnent la peine de s'informer, avant de lancer contre mon ministère des accusations comme celle qu'ils viennent de lancer.

M. McMULLEN : Ces reproches de l'honorable ministre n'ont pas leur raison d'être. Il sait très bien que M. Smith était alors agent d'immigration.

M. DALY : Mais vous avez prétendu que le nom de M. Smith de Chatham apparaissait sans le rapport de l'Auditeur général, de 1894, comme agent d'immigration.

M. McMULLEN : L'honorable ministre s'est un peu excité, ce soir, mais j'espère qu'il va se calmer. J'ai mentionné le cas de M. Smith comme un exemple de ce qui s'est passé il y a quelques années, pour faire voir que le ministère fait encore la même chose avec ses employés actuels. Il dit que j'ai cherché à faire croire que M. Smith avait été employé par le ministère de l'Intérieur. Je lui conseille d'être plus prudent, et de ne pas sortir de ses gonds, car nous n'avons pas encore fini avec son ministère. Lorsque nous serons rendus au chapitre de l'immigration, je pourrai lui donner d'autres chiffres. Ma raison pour parler d'immigration